



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 20 mai 2016, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Renouvellement du Contrat Unique d'Insertion arrivant à échéance le 30 juin 2016,
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service des missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure,
- Avis sur la fusion des communautés de communes du Canton de Rugles, du Pays de Verneuil sur Avre, de Breteuil, du Pays de Damville et rurales du Sud de l'Eure,
- Avis sur la composition du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion fixée dans le cadre d'un accord local,
- Approbation du devis de la classe de neige 2017 et demande de subvention au Conseil Départemental de l'Eure,
- Remboursement de la caution du logement 6 rue du Cimetière,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 13 mai 2016

Le Maire

